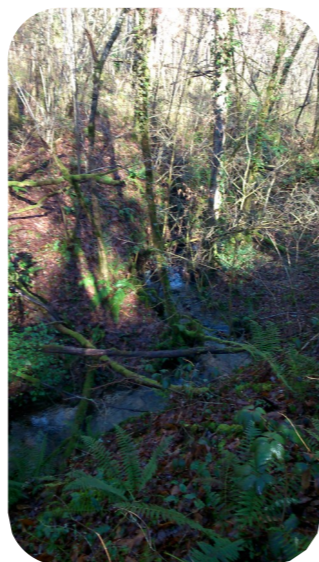


La charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un code de bonne conduite de gestion ayant pour objectif la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire présent sur un site Natura 2000. Elle contient les engagements à respecter ainsi que les recommandations conseillées. Elle est signée pour une période de 5 ans. Le signataire d'une charte est entièrement volontaire. Il peut être toute personne titulaire de droits réels ou personnels à l'intérieur du périmètre Natura 2000, les propriétaires de parcelles, les collectivités, les associations, les agriculteurs ou les gestionnaires d'entreprise.

La charte n'occasionne pas de surcoût de gestion et peut donner accès à des avantages tels qu'une exonération partielle de la taxe foncière sur les propriétés non bâties ou une reconnaissance de garantie de gestion durable d'une forêt permettant l'accès à certaines aides publiques ou régimes fiscaux particuliers.

Cette charte peut être signée pour différents milieux, des boisements alluviaux, des peupleraies, des prairies humides, des mares, des cours d'eau



La structure animatrice

Suite à un appel d'offre de la DREAL fin 2011, la Chambre d'agriculture a été retenue pour animer le DOCOB de la zone Natura 2000 pendant 3 années.

La chambre d'agriculture est un établissement public dont les principaux rôles sont :
Rôle consulaire : elle représente la profession agricole et oriente le développement de l'agriculture sur les territoires

Rôle d'intervention : elle accompagne individuellement ou collectivement les agriculteurs, les collectivités, les salariés dans différents domaines (gestion entreprise, technique de production, intégration des enjeux environnementaux...)

Forte de son expérience en développement agricole, la Chambre d'agriculture réalisera une animation de proximité pour répondre aux attentes des acteurs et ainsi créer une dynamique de préservation du site.



A votre écoute : Nicolas CHASLARD
Tél : 05 45 24 49 95
nicolas.chaslard@charente.chambagri.fr

Le contrat Natura 2000

Le contrat Natura 2000 permet de maintenir un bon état de conservation des habitats et des espèces du site concerné par la réalisation de travaux d'aménagement et d'entretien. Il bénéficie de financements nationaux et européens.

Il se compose d'un cahier des charges précisant les modalités de réalisation des travaux, d'une demande de subvention avec des devis pour l'estimation des coûts et des plans de localisation des travaux.

Pour un engagement de 5 ans, toute personne titulaire de droits réels ou personnels peut contractualiser des parcelles situées dans le périmètre Natura 2000. Deux types de contrats existent, en milieu forestier ou en milieu ni forestier ni agricole (nini), avec différentes actions qui peuvent être réalisées en fonction du milieu. Par exemple, une restauration de mares forestières peut être effectuée en milieu forestier et une restauration de berges en milieu nini.

L'animateur du site Natura 2000 remplit les documents administratifs en prenant en compte les attentes du contractant et assure un suivi des travaux et de la gestion des parcelles contractualisées. Les frais de réalisation des travaux sont remboursés à 100% et le contractant bénéficie d'une exonération partielle de la taxe foncière non bâti sur les parcelles engagées.

Les partenaires



Tardoire Natura

Lettre d'information Natura 2000 de la TARDOIRE FR5400408

Lettre 2—Avril 2015



Auprès de chez vous

Un habitat « emblématique » du site : les roches siliceuses des carrières

Le site Natura 2000 de la vallée de la Tardoire comprend l'intégralité de la Réserve Naturelle Régionale de la vallée de la Renaudie. Les abords de cette rivière abritent des habitats d'intérêt communautaire tels que la végétation herbacée raz des carrières de Boucu et du Bourny. Ces pelouses poussent sur un sol siliceux composé de dalles rocheuses et caractérisé par des plantes adaptées à la sécheresse et au manque de sol. Cet habitat présente un intérêt écologique très fort mais un état de conservation menacé qui doit être préservé.

Quelle est la végétation pionnière des roches siliceuses ?

Cette végétation est caractérisée par des lichens, quelques mousses et des plantes adaptées à ce type de milieu.

Différents enjeux sont liés à la gestion de cet habitat. Les conditions y sont très extrêmes pour le développement des végétaux. Le sol quasiment inexistant, le substrat qui apporte de très faibles ressources nutritives et les conditions de sécheresse forment un équilibre fragile qui doit être maintenu. Pour cela, les activités qui peuvent être exercées sur le site, telles que l'escalade, doivent être contrôlées. Les suintements et ruissellements riches en engrais qui peuvent arriver sur ce type de végétation par la pente doivent être également contrôlés pour ne pas détruire cette végétation.

Comment préserver cet habitat ?

Le décapage de ce type d'habitat doit être absolument évité. Le Document d'Objectifs du site Natura 2000 de la vallée de la Tar-

doire prévoit différentes actions afin de préserver cet habitat. Des suivis périodiques de la végétation sont ainsi effectués afin de s'assurer de son maintien. Un entretien peut également être réalisé par débroussaillage des saules menaçant cet habitat.

Où observer cet habitat dans la vallée de la Renaudie ?

Cet habitat s'observe sur les affleurements siliceux le long des vallées du site. Ils peuvent être naturels ou artificiels. Deux sites ont été observés dans la vallée de la Renaudie, juste avant que celle-ci se jette dans la Tardoire, sur la commune de Montbron.

Un contrat Natura 2000 sur cet habitat

Le CEN (Conservatoire d'Espaces Naturels) Poitou-Charentes est gestionnaire de parcelles au sein du site Natura 2000 de la vallée de la Tardoire. Parmi elles, certaines parcelles sont localisées au niveau de ces roches siliceuses sur la commune de Montbron appartenant à la Communauté de communes Seuil-Charente Périgord. Ces parcelles ont été contractualisées à deux reprises entre autres afin de protéger le Sonneur à ventre jaune dont les mares situées en bas des falaises de roches siliceuses constituent leur habitat de reproduction. Le sonneur à ventre jaune est un amphibien menacé d'extinction en France, il bénéficie donc de statuts de protection et il fait l'objet d'un suivi annuel. Une action de réhabilitation de ces mares a donc été mise en place grâce au contrat. Elle permet de maintenir l'aspect pionnier de ces mares favorables à la présence et à la reproduction des Sonneurs à ventre jaune.

EDITO

La chambre d'agriculture de La Charente est au cœur des territoires et de la nature.

Notre rôle nous place entre les propriétaires, les agriculteurs et l'administration, les collectivités. Cette légitimité nous amène à former et animer les acteurs locaux parfois dès le plus jeune âge, mais aussi assister les vocations économiques existantes ou novatrices dans le respect du document de référence.

Le site de la Vallée de la TARDOIRE Est remarquable par la présence des prairies naturelles de la Vallée de la Renaudie mais aussi par celle en nombre important du Sonneur à Ventre jaune.

Il faut bâtir un avenir, évoluer sans détruire.

A vos côtés, l'équipe environnement de CA16 est prête à soutenir vos projets.

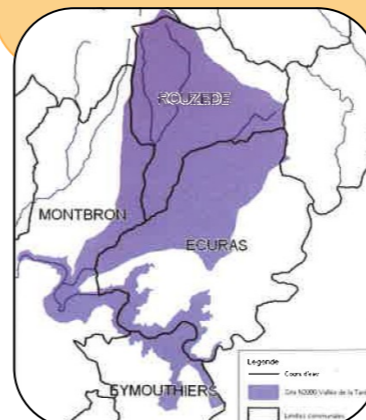
Particuliers ou collectivités, faites vivre votre patrimoine.

Et nous-mêmes, sommes-nous au top des connaissances ?

Il n'est pas question de « compter fleurette », mais bien de découvrir un monde tombé dans l'oubli.

Soyons la force de la préservation des espèces et des habitats. Construisons ensemble un avenir local par une meilleure maîtrise des milieux tout en assurant harmonie économique, sociale, culturelle.

Jacques AUPETIT
Vice Président CA16



Sortie grand public

Le 18 juin 2014, une sortie à la découverte des richesses de la vallée de la Tardoire était organisée en partenariat avec le syndicat Tardoire Bonnieure représenté par Emmanuel Rojo-Diaz et le Cetef (Centre d'études techniques et d'expérimentations forestières) représenté par Matthieu Bergeron. Un groupe d'une trentaine de personnes composé en partie de représentants des mairies alentours s'est baladé sur la commune de Montbron à la découverte de différents habitats d'intérêt communautaire qu'abritent le site tels que les forêts alluviales, les prairies de fauches, les pentes rocheuses siliceuses et les grottes naturelles ainsi que d'autres milieux tels que les mares et des arbres têtards.



Les intervenants ont fait découvrir la flore et la faune protégée présentes sur le site. Ainsi que la gestion forestière de la zone et la rivière Tardoire et ses problématiques telles que la gestion des berges. La journée était ensoleillée et a permis d'observer des libellules telles que des agrions, des papillons, des co-

léoptères, la ripisylve servant à maintenir les berges de la rivière et des plantes telles que la digitale pourpre.

La sortie avait été appréciée du public présent par la diversité des informations et les connaissances et la disponibilité des animateurs.

Sortie découverte en bord de Tardoire

Afin de sensibiliser les plus jeunes à la préservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire, une sortie scolaire avait été organisée le 19 juin 2014 avec l'école primaire d'Ecuras sur le territoire du site Natura 2000. L'animateur du site a ainsi accompagné une quinzaine d'élèves de CE1, CE2 et CM1 au bord de la Tardoire.

Différents points ont été abordés au fil de la balade. Un arrêt en bord de chemin en face d'une prairie humide a permis d'expliquer le fonctionnement de ce milieu par un échange avec les enfants. Un autre arrêt au bord de la rivière a permis d'expliquer le fonctionnement d'un cours d'eau et l'intérêt de la ripisylve qui maintient les berges tout au long des cours d'eau. La problématique de l'érosion a également été abordée par la même occasion.

Au cours de cette balade, les espèces patrimoniales présentes sur ce site Natura 2000 ont été présentées

et certaines observées telles que les orchidées et les empreintes rencontrées ont été identifiées par les enfants. De plus, tout au long de la balade, les élèves ont pu faire des observations botaniques en identifiant les plantes qu'ils voyaient avec l'aide de l'animateur et ils ont réalisé leur propre herbier qu'ils ont pu ramener chez eux.



Une espèce envahissante, la Balsamine de l'Himalaya

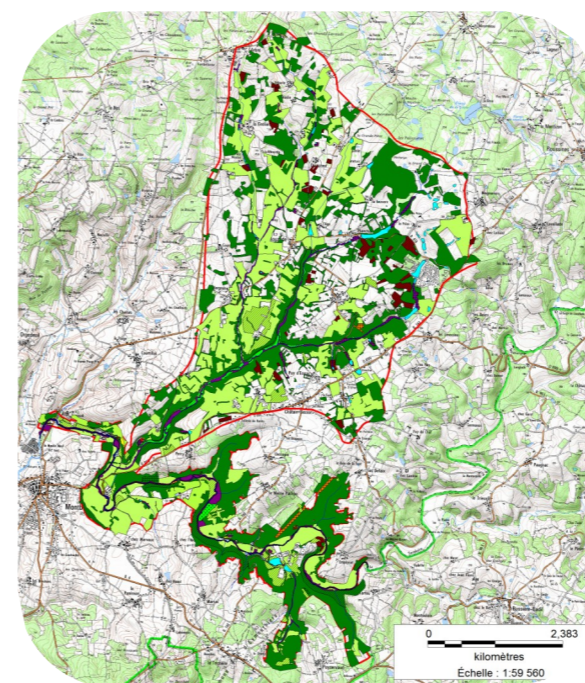
Les bords de cours d'eau, les milieux humides ou encore les mares sont des milieux que la Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) envahit. Elle menace alors les plantes indigènes de ces milieux dont elle prend la place. La menace engendrée par cette plante invasive est l'érosion des berges. Son système racinaire est très superficiel et disparaît en hiver contrairement aux plantes indigènes dont elle a pris la place.

La balsamine se reproduit par dispersion de nombreuses graines qui restent viables pendant deux ans. Ces graines sont contenues dans une capsule qui éclate lorsqu'elles sont à maturité les projetant alors jusqu'à deux mètres de la plante. Cette plante herbacée annuelle se reconnaît par ses longues



feuilles et ses fleurs roses de juillet à octobre (cf. photo). Originaires de l'Himalaya, elle avait été introduite en France en 1839 comme plante ornementale et s'est alors très facilement répandue.

Actualisation des fiches actions du DOCOB



Que sont les fiches actions ?

Les fiches actions définissent les mesures qui peuvent être mises en place dans le périmètre d'un site Natura 2000. Elles sont différentes d'un site à l'autre en fonction des habitats d'intérêt communautaire présents nécessitant

une gestion adaptée. Elles détaillent, entre autres, les habitats sur lesquelles elles peuvent être appliquées, les objectifs et la justification. Le niveau de priorité de l'action est également détaillé en prenant en compte la nature de l'action, le statut européen de l'habitat ou de l'espèce d'intérêt communautaire présente sur cet habitat et la facilité de mise en œuvre.

Pourquoi actualiser les fiches action du DOCOB de la Vallée de la Tardoire ?

Les fiches actions rédigées au moment du DOCOB Natura 2000 pour la Vallée de la Tardoire en 2000 n'étaient plus adaptées aux enjeux actuels. En effet, le site a évolué en même temps que les habitats qui le recouvrent. Les activités socio-économiques, que ce soit l'agriculture ou les activités de loisirs, mais aussi l'évolution libre de la végétation font évoluer constamment les milieux. De nouveaux inventaires d'habitats et d'espèces ont donc été réalisés en 2009 afin de tenir compte de l'évolution du site depuis la rédaction du DOCOB. Les fiches actions ont ainsi été revues afin de s'adapter au mieux aux besoins de conservation et de gestion actuels. La cartographie des habitats d'intérêt communautaire a donc également été actualisée grâce à ces nouveaux inventaires.